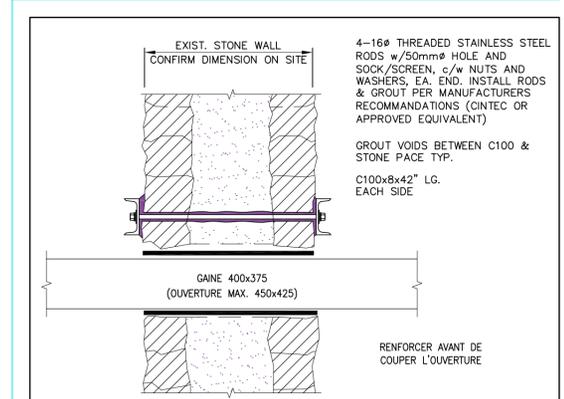
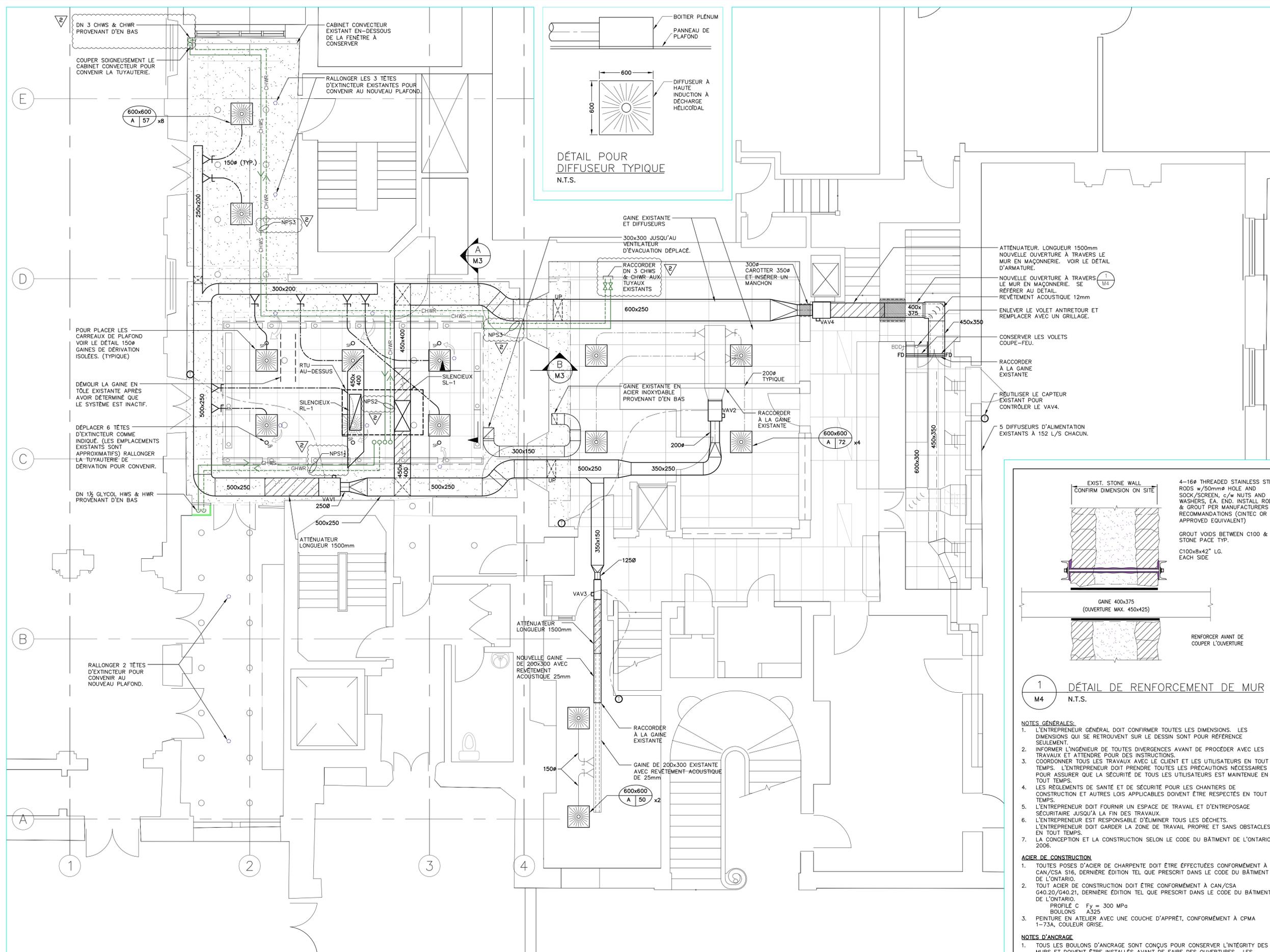


issued or revised / émis ou révisé		
no.	description	date
2	ÉMIS POUR ADDENDA	03-02-2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	16-12-2014

REPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY

drawing / dessin	MÉCANIQUE
SOUS-SOL NOUVEAUX TRAVAUX CVCA	
approved by / approuvé par	J.M.
designed by / conçu par	N.B.
drawn by / dessiné par	L.S.
date	15-OCT-2014
NCC project no. / no. du projet de la CCN	DC-1110-24
scale / échelle	TEL QU'INDIQUÉE
sheet no. / no. de la feuille	M3



**1**  
M4  
DÉTAIL DE RENFORCEMENT DE MUR  
N.T.S.

**NOTES GÉNÉRALES:**

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT CONFIRMER TOUTES LES DIMENSIONS. LES DIMENSIONS QUI SE RETROUVENT SUR LE DESSIN SONT POUR RÉFÉRENCE SEULEMENT.
- INFORMER L'INGÉNIEUR DE TOUTES DIVERGENCES AVANT DE PROCÉDER AVEC LES TRAVAUX ET ATTENDRE POUR DES INSTRUCTIONS.
- COORDONNER TOUTS LES TRAVAUX AVEC LE CLIENT ET LES UTILISATEURS EN TOUT TEMPS. L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER QUE LA SÉCURITÉ DE TOUTS LES UTILISATEURS EST MAINTENUE EN TOUT TEMPS.
- LES RÉGLEMENTS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ POUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET AUTRES LOIS APPLICABLES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS EN TOUT TEMPS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN ESPACE DE TRAVAIL ET D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'ÉLIMINER TOUTS LES DÉCHETS. L'ENTREPRENEUR DOIT GARDER LA ZONE DE TRAVAIL PROPRE ET SANS OBSTACLES EN TOUT TEMPS.
- LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION SELON LE CODE DU BÂTIMENT DE L'ONTARIO 2006.

**ACIER DE CONSTRUCTION**

- TOUTES POSES D'ACIER DE CHARPENTE DOIT ÊTRE EFFECTUÉES CONFORMÉMENT À CAN/CSA S16, DERNIÈRE ÉDITION TEL QUE PRESCRIT DANS LE CODE DU BÂTIMENT DE L'ONTARIO.
- TOUT ACIER DE CONSTRUCTION DOIT ÊTRE CONFORMÉMENT À CAN/CSA G40.20/G40.21, DERNIÈRE ÉDITION TEL QUE PRESCRIT DANS LE CODE DU BÂTIMENT DE L'ONTARIO.  
PROFILÉ C Fy = 300 MPa  
BOULONS A325
- PENTEURE EN ATELIER AVEC UNE COUCHE D'APPRÊT, CONFORMÉMENT À CPMA 1-73A, COULEUR GRIS.

**NOTES D'ANCRAGE**

- TOUTS LES BOULONS D'ANCRAGE SONT CONÇUS POUR CONSERVER L'INTÉGRITÉ DES MURS ET DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS AVANT DE FAIRE DES OUVERTURES. LES BOULONS D'ANCRAGE DOIVENT UTILISER UN LIANT DE BÉTON ET DOIVENT ÊTRE APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR QUI A APPOSÉ SON SCEAU SUR LE DOCUMENT.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ÊTRE CERTIFIÉ PAR LE FABRICANT DE ANCHORS ET DOIT SOUMETTRE DES COPIES DE CERTIFICATION À L'INGÉNIEUR QUI A APPOSÉ SON SCEAU SUR LE DOCUMENT.

issued or revised / émis ou révisé		
no.	description	date
2	ÉMIS POUR ADDENDA	03-02-2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	16-12-2014
project / projet		

**REPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION DE LA PANTRY**

drawing / dessin: MÉCANIQUE

**REZ-DE-CHAUSSÉE NOUVEAUX TRAVAUX CVCA**

approved by / approuvé par: J.M.  
designed by / conçu par: N.B.  
drawn by / dessiné par: L.S.  
date / date: 15-OCT-2014  
scale / échelle: TEL QU'INDIQUÉE  
NCC project no. / no. du projet de la CCN: sheet no. / no. de la feuille  
DC-1110-24  
M4